

## Sorties Jeunes + Nature 2023

### Conditions de participation

#### Procédure et conditions d'inscription

- Les inscriptions en ligne sont ouvertes respectivement le 1<sup>er</sup> janvier pour le semestre de printemps et le 1<sup>er</sup> juillet pour le semestre d'automne, dans la limite des places disponibles.
- Les inscriptions se font uniquement via le site en ligne [Hitobito](#). Veuillez remplir un formulaire par participant-e-s. Aucune inscription ne sera acceptée par téléphone, e-mail ou courrier.
- Vous recevrez par mail une confirmation d'inscription automatique, l'inscription est alors définitive.
- Les participant-e-s sont retenus par ordre d'arrivée (sauf précision pour les sorties fortement demandées, où la priorité est laissée aux enfants n'ayant jamais participé à ladite sortie).
- Si la sortie est complète, il est possible de s'inscrire sur la liste d'attente en envoyant un e-mail à [jeunes.vaud@pronatura.ch](mailto:jeunes.vaud@pronatura.ch).
- Nous ne prenons en compte que les inscriptions des enfants dans la tranche d'âge indiquée pour la sortie en question.
- Nous encourageons l'adhésion des enfants à Pro Natura Vaud. Les personnes non-membres peuvent adhérer directement sur cette [page](#).
- La participation à plusieurs sorties est encouragée.
- Les détails de la sortie (lieu, horaires, matériel, ...) vous parviendront par e-mail une semaine au plus tard avant l'événement, dans une circulaire d'information.
- Les sorties ont lieu par toutes les conditions météorologiques, à moins qu'il y ait un risque pour la sécurité physique des participant-e-s.

#### Prix et prestation

- Le prix des sorties est généralement gratuit. Lorsqu'une participation aux frais est demandée, elle est communiquée dans le programme.
- Le paiement doit être fait par virement bancaire (coordonnées bancaires dans la circulaire d'information) au plus tard deux jours **avant** la date de la sortie.
- Les frais de transports à partir du lieu de rendez-vous jusqu'au lieu de la sortie (indiqués dans le programme) sont à votre charge. Un rendez-vous sur le lieu de l'activité est parfois possible.
- Le rendez-vous indiqué lors de l'inscription est le lieu de prise en charge de l'enfant par les moniteur-trices-s. Le retour se fait au même endroit, sauf indication contraire.
- Les repas sont à la charge des participant-e-s.
- Si les coûts devaient être un frein pour vous, veuillez nous contacter pour trouver une solution.

## **Désistements/annulation**

- L'inscription est définitive dès le remplissage du formulaire.
- Tout désistement doit être annoncé au plus vite et sans retard par écrit.
- Pour des désistements annoncés moins de 7 jours avant la sortie, sauf présentation d'un certificat médical, des frais d'annulation s'appliquent :
  - Pour les sorties gratuites, un montant de CHF 10.- est demandé.
  - Pour les sorties payantes, le montant de la sortie est demandé, compris entre CHF 10.- et CHF 30.- en fonction du montant qui avait été payé au moment de l'inscription.
  - Pour les weekends, les conditions et frais de désistement sont précisés lors de l'inscription.
- Nous nous réservons le droit d'annuler une sortie si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant ou en cas de force majeure, indépendants de notre volonté. Les paiements déjà effectués sont alors intégralement remboursés.

## **Assurances**

- Toutes les assurances (par exemple : responsabilité civile et accident et/ou assurance annulation) sont à la charge des participant-e-s.
- Il n'est pas possible de contracter une assurance annulation auprès de Pro Natura dont toute responsabilité est expressément exclue.
- L'Office fédéral de la santé publique recommande de se faire vacciner contre le tétanos.

## **Données supplémentaires**

- Lors de l'inscription, il est demandé si votre enfant a des besoins spécifiques : merci de remplir ce champ avec le plus de précisions possibles.
- Ces informations sont primordiales pour le bon déroulement de la sortie et permettent à l'équipe d'adapter le programme en tenant compte des spécificités de chaque enfant tout en assurant le bien-être de tous.
- Ces renseignements seront traités avec la plus grande discrétion et demeurent confidentiels.

## **Comportement et renvoi à la maison**

- En cas de comportement inadéquat et/ou illicite ou si nous ne pouvons plus garantir le bien-être et la sécurité du groupe, nous nous réservons le droit de renvoyer un-e participant-e à la maison.
- Dans ce cas, un-e responsable légal-e doit venir le chercher.

## Téléphones portables

- L'utilisation de téléphones portables et tous autres appareils électroniques (y compris montres connectées) nuisent à l'intégration des participant-e-s, raison pour laquelle ils sont fortement déconseillés. Des exceptions peuvent être faites pour les enfants venant non-accompagnés au lieu de rendez-vous.

## Droits d'image

- Durant la sortie, votre enfant sera peut-être pris en photo ou filmé par les moniteur-trice-s. Les droits de ces photos et vidéos reviennent à Pro Natura Vaud, ce que vous autorisez en tant que représentant légal lors de l'inscription de votre enfant.
- Sauf demande spécifique de votre part, les images pourront être utilisées pour illustrer nos activités lors de publications imprimées, sur le site Internet ou les réseaux sociaux de Pro Natura Vaud.
- Nous nous engageons à traiter ces images avec toute la déontologie et le respect requis. Toutefois, nous ne pouvons pas assurer que ce soit également le cas pour les photos prises par les participant-e-s avec leurs appareils personnels pour lesquels Pro Natura Vaud décline toute responsabilité.
- Au cas où vous ne seriez pas d'accord avec les dispositions régissant les droits d'image, nous vous saurions gré de nous en informer via un e-mail envoyé à l'adresse [jeunes.vaud@pronatura.ch](mailto:jeunes.vaud@pronatura.ch) immédiatement après l'inscription à la sortie.

## Prévention abus sexuels

- En tant que partenaire de l'association [ESPAS](#) qui œuvre pour des contacts adéquats dans les milieux de loisir, Pro Natura s'engage à sensibiliser autant les parents et les participant-e-s que les moniteur-trice-s à cette thématique.
- Les moniteur-trice-s sont en contact direct avec les enfants et les jeunes qui leur sont confiés. Ils et elles veillent à leur protection durant la durée des offres Pro Natura et agissent conformément aux « Recommandations pour des contacts adéquats » édictées par Pro Natura et validées par ESPAS.
- En suivant ces dernières, les moniteur-trice-s sont conscient-e-s des impacts de leur comportement et s'engagent pour des contacts adéquats afin de protéger les participant-e-s des sorties J + N.
- Les moniteur-trice-s suivent les formations ESPAS recommandées.

**En inscrivant votre enfant aux sorties J + N Pro Natura Vaud vous certifiez avoir lu et accepté les conditions de participation.**

**Pour toute question, vous pouvez joindre Nathalie Mauri, responsable du groupe J + N, par e-mail à [jeunes.vaud@pronatura.ch](mailto:jeunes.vaud@pronatura.ch) ou par téléphone au 021 566 82 50.**